Ville de Neuchâtel

# Vivre la ville!

Mercredi 23.05.12 | 45e année | No 18

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito

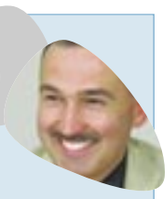

## Tous ensemble pour le centre-ville

Si nous n'avions pas de zone piétonne, aurions-nous encore une activité commerçante en ville? Cette question vous interpelle? Il y a de quoi si l'on songe à la concurrence des centres commerciaux de périphérie.

Alors que faire? Il faut chérir notre patrimoine, le valoriser, en faire un atout de tous les jours.

C'est ce que nous avons décidé de faire en étroite collaboration avec les associations qui font vivre le centre-ville. Suite à des rencontres régulières lors desquelles les questions d'animation, de sécurité ou encore d'entretien du patrimoine sont traitées, nous nous attaquons à bras-le-corps au trafic superflu en zone piétonne.

En plus des contrôles quotidiens effectués par la Brigade urbaine et des grands contrôles mensuels portant sur les véhicules notamment ceux de livraison, un courrier cosigné par le CID, Neuchâtel, un cœur en ville, Gastro-Neuchâtel, Pro Neuchâtel et le soussigné a été adressé aux deux mille habitants et entreprises actives dans la zone piétonne. Tous ont été priés de respecter les règles du jeu: préserver la zone piétonne, éviter d'y accéder en véhicule.

C'est à ce prix, pas bien élevé d'ailleurs, que nous offrons le meilleur confort aux chalands et que nous dépasserons la concurrence qui… n'a pas de zone piétonne.

*Pascal Sandoz*
*Directeur de la sécurité*

La 12e édition de Festi'neuch démarre jeudi 31 mai avec la venue du chanteur Marilyn Manson. • **Photo: sp**

# Phénomène de scène

**Pour son ouverture, Festi'neuch s'offre une mise en bouche des plus phénoménales: la star américaine du métal, Marilyn Manson, se produira jeudi 31 mai sur les Jeunes-Rives. Malgré les réactions suscitées par sa venue, le concert aura bel et bien lieu pour le plus grand plaisir des adeptes de rock. Les inconditionnels du hip-hop ne sont pas en reste: Youssoupha, Sexion d'assaut et C2C animeront la soirée du vendredi 1er juin.**

La 12e édition de Festi'neuch est placé sous le signe de la découverte. Cette année, les organisateurs ont misé sur des artistes de qualité plutôt que sur des têtes d'affiche. Il en ressort une programmation diversifiée et haute en couleurs. Outre Marilyn Manson, les festivaliers auront l'occasion d'écouter Shaka Ponk, Morcheeba, Sophie Hunger, Brigitte ou encore Alpha Blondy.

**De Berlin à Paris**

Les festivaliers pourront prolonger leurs soirées du vendredi 1er et du samedi 2 juin à la Case à chocs à l'occasion des Afternatives. Festi'neuch leur propose un voyage dans deux capitales européennes. Vendredi, c'est la ville de Berlin qui sera à l'honneur avec la venue de plusieurs artistes allemands, dont notamment Ellen Allien et Dance Disorder. Le lendemain, la Case prendra une allure frenchy pour une virée parisienne. Busy P, Mickey Moonlight et Feadz monteront sur scène.

**Dimension 13'17**

Festi'neuch et le Centre de loisirs réservent un accueil tout particulier aux adolescents de 13 à 17 ans sur le site du festival. Ils disposeront d'un espace qui leur sera exclusivement dédié avec un bar sans alcool. Dans le cadre du projet «Dimension 13'17», des jeunes Neuchâtelois, âgés de 13 à 20 ans, auront la possibilité de se produire à la Marée ou sur la scène lacustre. Le groupe de rap Deuxième Sang est notamment programmé vendredi 1er juin à 20 heures à la Marée et le groupe de rock Squeeze the Squid jouera samedi 2 juin à 15h15 sur la scène lacustre. Programme complet sur www.festineuch.ch. (ak)

**Les commerçants animeront le centre-ville du 24 mai au 2 juin à l'occasion de la Quinzaine.**

**La 2e édition neuchâteloise de la Fête des voisins se tiendra mardi 29 mai dans les quartiers de la ville.**

**Le Centre d'art Neuchâtel présente jusqu'au 14 juillet la première phase de l'exposition «Superamas».**

Ghielmetti
Pompes funèbres
Ecoute et discrétion au service des familles

Prévoyance funéraire

**Tél. 032 721 19 31**
**24 h sur 24**

Seyon 5
Case postale 50
2004 Neuchâtel

info@pf-ghielmetti.ch
www.pf-ghielmetti.ch

**Un pour tous ceux qui souhaitent faire les courses le dimanche.**

Chers clients,

Votre Denner Express de la rue de Champréveyres 3, 2000 Neuchâtel, est également ouvert le dimanche:

de 8 h à 13 h

Du pain croustillant cuit au four.

Nous nous réjouissons de vous y accueillir!

DENNER EXPRESS

Dans ce numéro

## Fête des voisins

Le Parlement des jeunes de la Ville de Neuchâtel invite les Neuchâtelois à participer mardi 29 mai à la 2e édition de la Fête des voisins. Inscriptions et renseignements sur www.fetedesvoisins-ne.ch.

Page 4

## Rousseau, botaniste

L'Université de Neuchâtel, le Muséum d'histoire naturelle et le Jardin botanique explorent la botanique selon Jean-Jacques Rousseau au travers de trois expositions à découvrir d'ici la fin de l'été.

Pages 8-9

## Le MAHN enrichit ses collections

Le Musée d'art et d'histoire a récemment acquis un tableau du peintre neuchâtelois Léopold Robert. Réalisé en 1829, l'œuvre représente une vieille femme malade et ses deux petits enfants dans la campagne.

Page 10

## Entretien avec Françoise Jeanneret

La conseillère communale sortante Françoise Jeanneret quittera prochainement sa fonction. Elle envisage de s'engager dans le domaine de la coopération au développement. Interview.

Page 16

## Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 6 juin 2012.

La Quinzaine neuchâteloise débarque pour deux semaines au centre-ville

Les commerçants du centre-ville investiront la zone piétonne à l'occasion de la Quinzaine neuchâteloise. • Photo: archives

# Le centre-ville en fête

**La Quinzaine neuchâteloise animera du 24 mai au 2 juin les rues du centre-ville. Nocturne, grand marché, braderie et animations pour enfants viendront égayer la zone piétonne quinze jours durant. La circulation des bus sera supprimée les samedis 26 mai et 2 juin entre 9 et 18 heures à la rue du Seyon.**

Les festivités commencent dès ce jeudi 24 mai avec une nocturne spéciale. Près de cent commerçants proposeront différentes offres promotionnelles. Nombre d'entre eux pratiqueront des rabais sur leurs produits. La liste complète des commerces participants est disponible sur www.neuchateluncoeurenville.ch.

> « Les commerçants présenteront leurs produits dans des stands aménagés au centre-ville »

**Les commerçants investissent les rues**

Un grand marché occupera les rues du centre-ville samedi 26 mai de 10 à 17 heures. Des pots de fleurs seront installés de part et d'autre de la zone piétonne et des arbustes orneront la rue du Seyon. Les commerçants présenteront leurs produits dans des stands aménagés au centre-ville. «Les animations seront concentrées dans les rues du Seyon, de l'Hôpital, du Concert et du Temple-Neuf», précise Christian van Gessel, président de l'Association Neuchâtel un cœur en ville. Les enfants auront entre autres la possibilité de faire un tour à dos de poney au Péristyle de l'Hôtel de Ville. D'autres activités animeront la rue: le public aura l'occasion de jouer à la roue de la fortune, de se faire dédicacer des bandes dessinées ou encore de brasser de la bière.

**Les enfants fêtent la ville**

Les enfants seront à l'honneur mercredi 30 mai de 14 à 18 heures. Les commerçants leur proposeront des ateliers de fabrication, des activités gourmandes et encore d'autres animations. Stand de calligraphie ou de fabrication de cadres, barbapapa ou boisson gratuite, modelage de massepain ou encore fabrication de tartes flambées: les bambins auront l'embarras du choix pour se distraire. La Quinzaine neuchâteloise se terminera samedi 2 juin par une braderie. Les commerçants investiront à nouveau les rues du centre-ville et proposeront des articles à prix réduits dans leurs stands. «La Quinzaine neuchâteloise consiste à amener les commerçants dans la rue à la rencontre du public», résume Christian van Gessel. (ak)

- **Programme complet sur www.neuchateluncoeurenville.ch**

### Programme de la Quinzaine

**Nocturne spéciale: jeudi 24 mai de 17 à 20 heures.** Les commerces participants offrent une promotion particulière.

**Grand marché: samedi 26 mai de 10 à 17 heures.** Les commerçants investissent les rues du centre-ville. Diverses animations sont proposées. **La circulation des bus est supprimée à la rue du Seyon de 9 à 18 heures.**

**Les enfants fêtent la ville: mercredi 30 mai de 14 à 18 heures.** Les commerces du centre-ville mettent sur pied plusieurs animations pour enfants.

**Braderie: samedi 2 juin de 10 à 17 heures.** Les commerçants animent les rues du centre-ville. **La circulation des bus est supprimée à la rue du Seyon de 9 à 18 heures.**

La Fête des voisins aura lieu pour la deuxième fois à Neuchâtel

# Partager un moment avec ses voisins

**La 2e édition neuchâteloise de la Fête des voisins aura lieu mardi 29 mai. Le principe est simple: organiser un apéritif, un repas ou une rencontre avec ses voisins. Organisé par le Parlement des jeunes de la Ville de Neuchâtel (PJNE), cet événement a pour but de favoriser la cohésion sociale au sein des différents quartiers de la commune.**

Pour participer, il suffit de s'annoncer auprès de l'Association Fête des voisins Neuchâtel, par téléphone au 032 717 74 57, par courrier électronique à info@fetedesvoisins-ne.ch ou encore par la poste auprès du Service de la Jeunesse et de l'Intégration, rue Tivoli 28, 2000 Neuchâtel. Un formulaire d'inscription est également à disposition sur www.fetedesvoisins-ne.ch. Les participants ont la possibilité d'obtenir des affiches et des cartons d'invitation pour informer leurs voisins. Ils peuvent se les procurer soit à la boutique d'information sociale située à la rue Saint-Maurice 4, soit sur le stand d'information du PJNE samedi 26 mai au centre-ville, à l'occasion de la Quinzaine neuchâteloise. (ak)

- **Renseignements sur www.fetedesvoisins-ne.ch**

La première édition de la Fête des voisins s'est déroulée à l'occasion du Millénaire de la ville de Neuchâtel. • **Photos: archives, Guillaume Perret**

Agenda culturel

## Galeries et musées

**Bibliothèque Publique et Universitaire** (pl. Numa-Droz 3), exposition permanente «Archives Jean-Jacques Rousseau».
Jusqu'au 31 octobre, exposition «Je vous aime encore plus sur votre portrait». Ouvert lu-ve de 9h à 11h30/14h à 17h (s'adresser à l'accueil), me et sa ouvert de 14h à 17h.

**Musée d'art et d'histoire** (esplanade Léopold-Robert 1), expositions permanentes, legs Yvan et Hélène Amez-Droz et «Neuchâtel: une histoire millénaire».
Jusqu'au 30 septembre, exposition «Automates & Merveilles».
Mardi 29 mai à 12h15, mardi du musée. «Images changeantes du portrait», conférence par Nicole Quellet (reprise du 31 mai 2011).
Mardi 29 mai à 18h30, conférence «Les Jaquet-Droz et Leschot, entre héritage et nouvelles démarches», par Sandrine Girardier, doctorante FNS, chercheuse et historienne.
**Galeries de l'histoire** (av. DuPeyrou 7), exposition semi-permanente des maquettes historiques. Exposition de photographies: «Une ville en mouvement». Ouvert me et di de 13 à 17h ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.
**Musée d'ethnographie** (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 24 juin, exposition «What are you doing after the apocalypse?» Le MEN invite à se pencher sur la question de l'après.
Jusqu'au 4 novembre, exposition «Ultimitem» Onze artistes s'emparent d'un objet des collections du MEN. Ouvert ma-di de 10 à 17h. Entrée libre le mercredi.
Mercredi 30 mai à 20h15, ciné-club «The Song of Hamar Herdsman», documentaire d'Ivo Strecker et Jean Lydall, 1983, Allemagne, 47 min. (v.o. anglais), en présence des réalisateurs et de l'un des protagonistes du film. Entrée libre.
**Muséum d'histoire naturelle** (rue des Terreaux 14), jusqu'au 21 décembre, exposition «Sacrée science! Croire ou savoir…». Ouvert ma-di de 10 à 18h. Entrée libre le mercredi.
**Centre d'art Neuchâtel CAN** (rue des Moulins 37), jusqu'au 14 juillet, «Superamas», exposition évolutive «Phase 1: Phœnix artificier». Ouvert me-di de 14 à 18h, jeudi de 14 à 20h.
**Centre Dürrenmatt** (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 15 juillet, exposition Walter Jonas – peintre et urbaniste visionnaire. Ouvert me-di de 11 à 17h. www.cdn.ch
Le Centre Dürrenmatt sera exceptionnellement fermé vendredi 1er juin toute la journée.
**Galerie Quint-Essences** (rue du Neubourg 20), jusqu'au 31 mai, exposition Jeanick Bouys, peinture et Veronika Priehodová, sculpture. Ouvert ma-sa de 14h à 18h30.

## Conférences

**Faculté de droit** (av. du 1er-Mars 26), salle D67, mercredi 23 mai à 18h30, conférence de Jean Bricmont sur le thème: «Réflexions sur la politique d'ingérence».
**Musée d'art et d'histoire,** jeudi 31 mai de 12h15 à 13h45, dans le cadre des Midis de l'Europe, conférence-débat avec Jean-Claude Rennwald sur le thème: «Les bilatérales vues par les syndicats». Conférence et collation Fr. 10.– par personne, étudiants Fr. 5.–.

L'actualité culturelle

## Le Banquet

Photo: Andreas Ebling

La Compagnie STOA, issue du Groupe de Théâtre Antique de l'Université, présentera mercredi 23 et jeudi 24 mai à la Maison du Concert sa première création: *Le Banquet.*
Mis en scène par Guy Delafontaine et agrémenté par l'accordéon d'Olivier Forel, le spectacle reconstitue l'ambiance échauffée d'un grand banquet antique, où se rencontrent des personnages hauts en couleurs: courtisane, pugiliste, poète maniéré ou matrone romantique.
Piquée d'humour et alignant plus de 25 auteurs différents (dont Platon, Xénophon, Sappho, Martial...), la création profite d'une traduction résolument moderne et adaptée pour la scène. Propos licencieux, jeux à boire, mais aussi poésie et peines de cœur s'y côtoient allègrement.
**Maison du Concert, rue de l'Hôtel-de-Ville 4, mercredi 23 et jeudi 24 mai à 20h30. Entrée: Fr. 20.–/15.–/10.–. Réservations: tél. 032 724 21 22 ou www.maisonduconcert.ch**

## Les objets de ma vie

Quels sont les objets auxquels vous attachez le plus d'importance dans votre vie? Cette question, anodine à première vue, conduit immanquablement à des interrogations plus profondes: celles de nos besoins fondamentaux, de nos choix de vie et de nos valeurs.
L'exposition de photographies intitulée «Les objets de ma vie» de Xuân Anna et Mirei Lehmann, présente une trentaine de personnes de Suisse et du Vietnam. Elles ont été invitées à répondre à la question. Dans l'exposition, elles ne sont pas identifiables par des traits physiques mais par l'attachement à certains objets. Un sofa, dix-huit cannes à pêche, des photos de famille…
**Temple du Bas, du 24 mai au 21 juin. Ouvert tous les jours de 16 à 18 heures, les samedis de 11 à 13 heures. Vernissage, jeudi 24 mai à 18 heures en présence de la photographe et conceptrice Mirei Lehmann. Visite guidée.**

## Concert de clavecin

Dans le cadre de l'exposition «Automates & Merveilles, Les Jaquet-Droz et Leschot», Olivier Baumont interprétera au clavecin Ruckers, samedi 2 juin, des œuvres de Michel Corrette, Henri-Louis Jaquet-Droz, Jacques Duphly et Claude Balbastre. Né en 1960, le claveciniste Olivier Baumont obtient deux premiers prix, à l'unanimité, de clavecin et de musique de chambre de Paris, en 1981 et 1982.
La discographie d'Olivier Baumont, régulièrement saluée par la presse internationale, comprend une cinquantaine d'enregistrements, essentiellement en soliste. Depuis septembre 2001, il est professeur de clavecin à Paris.
**Musée d'art et d'histoire, esplanade Léopold-Robert 1, samedi 2 juin à 20h15. Prix des places Fr. 20.–/30.–. Réservations à la réception du Musée, tél. 032 717 79 25, du mardi au dimanche de 11 à 18 heures.**

Le Centre d'art Neuchâtel (CAN) présente «Superamas – phase 1/ Phœnix Artificier»

# En mutation permanente

**Jamais à court d'idées, le Centre d'art Neuchâtel (CAN) présente jusqu'à mars 2013 «Superamas», une exposition évolutive. Le point de départ consiste en trois installations vidéos de jeunes artistes contemporains: le Suisse Stephan Freivogel, le Français Laurent Montaron et le Belge Nicolas Provost. D'autres œuvres viendront ensuite les compléter et les remplacer.**

L'œuvre de Stephan Freivogel bouleverse l'appréhension du temps et de l'espace des spectacteurs.

«Superamas» sera en transformation permanente jusqu'en mars 2013. L'exposition comprendra quatre phases, qui s'enchaîneront les unes aux autres sans qu'une fin ou un début ne soient véritablement perceptibles. Certaines œuvres appelées à remplacer les précédentes seront notamment conçues et produites sur place. La démarche, inédite, s'inscrit dans une large réflexion sur la sacralisation et de la désacralisation des œuvres et des espaces d'art. Plusieurs événements – conférences, projections, concerts, performances – auront lieu tout au long de l'exposition.

**Trois films hypnotiques**

Les trois œuvres montrées dans la première phase, intitulée «Phœnix Artificier», questionnent chacune de façon spécifique le médium filmique ainsi que sa relation au temps et à l'image. Dans «Where You Can See It All the Time» (2010-2012), Stephan Freivogel bouleverse le déroulement classique d'un film, en intervertissant l'un des axes spatiaux avec l'axe temporel. «Lent portrait de Sainte Bernadette» (2011) de Laurent Montaron est une réflexion poétique sur l'éternité et le caractère éphémère de la chair et du médium qui tente d'en conserver l'image. Dans «Long Live the New Flesh» (2009), Nicolas Provost pousse à l'extrême la compression des images numériques de films d'horreur pour les amener au seuil de la destruction.

Dans les semaines à venir, plusieurs artistes viendront augmenter et transformer cette première phase de l'exposition. Ils y interviendront librement. (ab)

**«Superamas – phase 1/ Phœnix Artificier»: du 19 mai au 14 juillet au CAN.**

Chronique culturelle

## Hallucinations

En recherche constante de déséquilibre pour échapper à la routine, le Centre d'art contemporain (CAN) inaugure un nouveau cycle d'expositions et de performances intitulé Superamas qui promet dix mois de questionnements et de remises en question radicales. Et cela commence avec des vagues et une chute d'eau animées d'une étrange étrangeté! A voir – c'est très beau – car impossible à expliquer que cette vidéo n'est pas projetée selon la spatio-temporalité linéaire à laquelle nous sommes habitués. A apprécier également le visage mortuaire figé mais parfaitement conservé de feue Sainte Bernadette qui ne se décompose ni ne s'use malgré le passage des ans contrairement à la pellicule supportant cette image qui finira bien par se rompre à force de tourner en boucle. A encaisser enfin les sublimes déformations acides et psychédéliques de chairs et de figures qui se délitent et nous entraînent dans des délires hallucinatoires graves et horrifiques. Décidément, le CAN n'a pas fini de surprendre, qui va entrecroiser dans les semaines à venir les espaces dans lesquels l'art se montre avec ceux dans lesquels les expositions s'élaborent! Rien que ça…

*Patrice Neuenschwander*

# Publicité

# Invitation

Pro Senectute Arc jurassien vous convie à assister à la projection du film documentaire de

## Yusuf Yeşilöz
## EN FAIT, NOUS VOULIONS RENTRER

**Attention : l'entrée est libre, mais, pour des raisons d'organisation, l'inscription est obligatoire jusqu'au 6 juin au 032 886 83 40 ou par mail à l'adresse Prosenectute.ne@ne.ch**

Rentrer ou rester ? Trois couples sont confrontés à la question la plus importante de leur vie.

Un film qui traite de la vieillesse en pays étranger, du perpétuel déchirement entre ici et là-bas et de la capacité à toujours faire face à de nouveaux défis.

## jeudi 14 juin 2012, à 17h30, cinéma des Arcades de Neuchâtel

Ce film (env. 52 min.) sera suivi d'un débat auquel participeront :

- M^me^ Muriel Christe Marchand, responsable de la consultation sociale à Pro Senectute Arc jurassien
- M. Serge Gamma, chef du Service cantonal des migrations du canton de Neuchâtel et
- M. Yusuf Yeşilöz, le réalisateur.

Un apéritif-dînatoire sera servi dans le hall du cinéma.

*Vieillir, un art de vivre!*

PRO SENECTUTE ARC JURASSIEN

cinepel sa

Parlement des Jeunes

# Le PJNE remporte la victoire au 4e Parlement européen de la jeunesse

**La quatrième édition du « Parlamento Jovem Europeu » (Parlement européen de la jeunesse) s'est déroulée le jeudi 19 avril à Guimarães au Portugal avec la participation d'une délégation du Parlement des Jeunes de Neuchâtel invitée à débattre de culture avec d'autres jeunes en provenance de villes jumelées avec Guimarães.**

Guimarães, plus ancienne ville du Portugal, a hérité pour 2012 du titre de capitale européenne de la Culture, décerné par une commission de l'Union Européenne. C'est à cette occasion que cette cité a organisé la quatrième rencontre du Parlement européen de la jeunesse sur le thème « Culture européenne, quelle culture ? ». Cette thématique a occupé les délégations issues de villes qui entretiennent des relations d'amitié avec Guimarães, soit Brive-la-Gaillarde, Compiègne et Tourcoing, en France, ainsi que Neuchâtel.

La délégation neuchâteloise était composée de quatre membres : le président du PJNE, Quentin Stauffer ainsi que Joyce Maurin, Marina Palma et Timothée Pages, accompagnés par Jean-Noël Wildhaber.

**Défense des projets**

Le matin du 19 avril, les délégations ont répété leur présentation, fait des essais logistiques à l'auditorium et profité de la matinée pour découvrir la ville et goûter aux spécialités portugaises. A 15 heures, la session s'est ouverte par un discours du président de Guimarães. Les délégations ont ensuite à tour de rôle effectué leur présentation pendant quinze minutes environ. Au terme de deux rondes de questions offrant la possibilité de défendre les projets, chaque participant a noté les autres délégations.

**La Fête des voisins convainc**

La session a été remportée par la délégation neuchâteloise ! Ceci grâce aux deux projets présentés : la Fête des voisins et un concept de développement des échanges culturels à grande échelle en Europe. L'énergie et l'enthousiasme déployée par les cinq membres de la délégation du PJNE ont fait merveille pour convaincre !

**Culture de l'échange**

Pour les membres de la délégation, cet échange a beaucoup apporté en termes d'expérience. Les représentants du PJNE disposent désormais d'une autre vision de la culture européenne, davantage basée sur l'échange, l'ouverture et la jeunesse. Ce voyage fut également pour eux l'occasion de découvrir le Portugal, dont ils saluent chaleureusement les émigrés qui habitent dans notre région.

*Timothée Pages*

La Ville jeune

**Midnight jeuNE,** rendez-vous sportif, musical, convivial et gratuit pour les 12-17 ans, les samedis de 20h30 à 23h30 à la salle de gym du collège de la Promenade.

**Case à chocs,** vendredi 25 mai (portes à 23h), black disco : « The Funk Brothers are Back ! » Dj Idem & Dj Hakim on the Wheels of Steel ! Prélocation Petzi : Fr. 20.–/Fr. 15.– avant minuit/club + 18 ans.

**Queen Kong Club,** samedi 26 mai (portes à 21h), B.A.M. Records night vol 1. Kataklism (concert hip-hop), Daniel Chavez & Olivier Lacroix (Allemagne), Mil Waukee & DBM, Al Ferson, Sick DJ Eks, Never Die. Techno minimale & techno. Entrée : Fr. 10.– concert/Fr. 10.– soirée/Fr. 15.– les 2. Pas de prélocation.
Mercredi 30 mai (portes à 18h30) projection à 19h et 21h : « Mediums », documentaire Denise Gilliand, Suisse, 2011, 66 min. VO s-t fr. 16/16 ans. Entrée : Fr. 12.– (tarif plein), Fr. 10.– (tarif réduit). Billets à retirer sur place avant les projections.

La Ville sportive

**Piscines du Nid-du-Crô**
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00.
Installations extérieures : 9h à 20h (du 15 juin au 15 août : 21h).
**La piscine intérieure sera fermée samedi 26 mai et samedi 2 juin dès 19h (sortie de l'eau à 18h) en raison d'un match de waterpolo.**

**Piscine de Serrières**
Horaire : 9h à 19h (du 15 juin au 15 août : 20h).

**Football corporatif**

**Terrain des Charmettes**
Mardi 29 mai, 20h15, Olympique Metalor-Spectratime, groupe A.
Mercredi 30 mai, 18h45, Panerai-Chicken, groupe B.

**Football**

**Stade de la Maladière**
Vendredi 25 mai, 20h15, Xamax M18-Team Vaud, M-18.

**Nouveau terrain synthétique de Pierre-à-Bot**
Mercredi 25 mai, 20h15, Xamax M16-Team Vaud, M-16.
Samedi 26 mai, 10h, Serrières III-Dombresson, juniors D.
A 13h, Serrières II-Fleurier, juniors B.
A 16h, Serrières I-FC Baden, 1re ligue.
Dimanche 27 mai, 15h, Grpm Audax-Serrières-Grpm Etoile Sporting, juniors inter A.

**Terrain naturel de Pierre-à-Bot**
Samedi 26 mai, 15h, Serrières I-Cortaillod, juniors B.

**Terrain du Chanet 1**
Dimanche 27 mai, 11h, Xamax-Etoile Sporting, 2e ligue interrégionale féminine.

**Kinball**

**Maladière, halle A, salles 1, 2**
Samedi 26 mai, 15h, matchs de championnat suisse, juniors.
A 18h, matchs de championnat suisse, seniors.

Neuchâtel adopte l'angle original de la botanique pour célébrer le tricentenaire de la naissance de Rousseau

# Rousseau, un botaniste atypique

**Nul n'ignore que Jean-Jacques Rousseau était un grand écrivain et philosophe des Lumières. Mais sait-on qu'il était aussi un botaniste émérite, qui herborisait, confectionnait de riches herbiers et communiquait avec les plus grands naturalistes de son époque ? Et que sa passion pour l'étude des plantes prend racine au Val-de-Travers ? C'est ce qu'invitent à découvrir l'Université de Neuchâtel, le Muséum d'histoire naturelle et le Jardin botanique dans trois expositions à voir d'ici la fin de l'été.**

En 1762, contraint de fuir la France après la condamnation par le Parlement de Paris de son traité pédagogique *Emile ou de l'éducation,* Jean-Jacques Rousseau trouve refuge à Môtiers, où il séjournera trois ans. C'est au cours de cet exil forcé au Val-de-Travers que le quinquagénaire découvre la botanique et se prend de passion pour l'étude des plantes. « Je raffole de la botanique : cela ne fait qu'empirer tous les jours. Je n'ai plus que du foin dans la tête, je vais devenir plante moi-même un de ces matins, et je prends racine à Môtiers en dépit de l'archiprêtre qui continue d'ameuter la canaille pour m'en chasser », écrit-il de manière prémonitoire en 1765, peu avant de devoir quitter Neuchâtel pour l'île Saint-Pierre.

**Expéditions botaniques**

Comment expliquer cet intérêt soudain du philosophe pour tout ce qui porte feuilles, racines ou pétales ? Ce sont ses nouveaux amis, notamment le médecin neuchâtelois Jean-Antoine d'Ivernois et le chirurgien jurassien Abraham Gagnebin, qui l'initient à l'étude du règne végétal, explique Claire Jaquier, professeure de littérature française des XVIII^e^ et XX^e^ siècles à l'Université de Neuchâtel. A cela s'ajoute un facteur psychologique. La botanique est pour Rousseau une « occasion de diversion » face à l'ennui de l'exil, du moins au départ. L'écrivain ne cessera en effet de pratiquer cette science jusqu'à sa mort en 1778.

> « Je raffole de la botanique : cela ne fait qu'empirer tous les jours. Je n'ai plus que du foin dans la tête, je vais devenir plante moi-même un de ces matins ».

Durant son séjour à Môtiers, Rousseau bat la campagne pour étudier les plantes, muni d'une loupe, d'une boussole et de son nécessaire à herboriser. Loin de son image de promeneur solitaire, il organise aussi de grandes expéditions botaniques dans le Jura, qui s'accompagnent d'activités récréatives telles que des jeux de société, la prise de café en forêt ou des repas campagnards chez l'habitant. C'est ce que Timothée Léchot, collaborateur scientifique de Claire Jaquier, appelle « l'herborisation sociale ».

**Dons de vulgarisation**

Jean-Jacques Rousseau se procure en outre des dizaines d'ouvrages de botanique, qu'il lit, étudie, annote et copie. Il échange lettres, idées, graines et spécimens avec des savants de plusieurs pays européens, comme le Suédois Linné dont il admire le système de classification des végétaux. Face au jargon flou et imprécis des spécialistes, il se lance par ailleurs dans la rédaction d'un *Dictionnaire des termes d'usage en botanique,* resté inachevé.

> « Pour bien reconnaître une plante, il faut commencer par la voir sur pied.»

Rousseau rédige également un véritable cours élémentaire de botanique par correspondance pour une jeune mère et sa fille. Dans ces *Lettres sur la botanique,* l'auteur de l'*Emile* encourage à observer dans le détail les végétaux, au lieu d'apprendre par cœur le nom des plantes. « Pour bien reconnaître une plante, il faut commencer par la voir sur pied », proteste l'auteur de l'*Emile.* Pour ce père de la pédagogie par l'expérience, il faut en effet « apprendre à voir », avant « d'apprendre à nommer » ce que l'on voit.

**Savant ou dilettante ?**

Rousseau était-il un botaniste amateur ou un véritable savant ? La question est débattue car le grand homme n'oublie jamais d'être écrivain quand il est savant. Sa virtuosité littéraire s'étend jusqu'à ses écrits scientifiques, ce qui a longtemps empêché d'en reconnaître la portée scientifique à sa juste valeur.

En digne représentant des Lumières, Rousseau a par ailleurs une approche globale de la botanique. Il est à la fois un naturaliste, un économiste, un moraliste, un philosophe, un pédagogue et un poète de la nature, souligne Claire Jaquier. Ce sont ainsi les prémices d'une véritable éthique de l'environnement qui affleurent dans ses textes. (ab)

L'exposition végétale « Rousseau de la lettre à la fleur. Un parcours botanique » présente notamment plusieurs plantes déterminées par le philosophe.

Le Muséum d'histoire naturelle et le Jar

# Un thème, d

**C'est un parcours en trois étapes qui est proposé pour découvrir le naturaliste atypique qu'était Rousseau. Après s'être familiarisés avec la botanique rousseauiste au travers des nombreux documents et objets exposés au Muséum d'histoire naturelle, les visiteurs pourront la voir illustrée par différentes plantes au Jardin botanique et partir sur les traces de Rousseau à la découverte de la nature et des paysages neuchâtelois du XVIII^e^ siècle, tout en dégustant un café à la neuchâteloise à la Villa de l'Ermitage.**

**« Je vais devenir plante moi-même »**

Située dans l'auditoire du Muséum d'histoire naturelle, cette première exposition retrace l'histoire de la passion de Rousseau pour l'étude des plantes durant les quinze dernières années de sa vie. Après une courte introduction à la botanique du XVIII^e^ siècle, elle présente les diverses

Richement documentée, l'exposition au Muséum d'histoire naturelle raconte la passion contractée par Rousseau pour la botanique lors de son séjour à Môtiers.

**din botanique dissèquent la botanique rousseauiste**

# leux sites, trois expositions

facettes de l'activité botanique du philosophe, illustrées par divers objets, manuscrits, ouvrages et gravures issus pour l'essentiel des collections de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel.

Le visiteur peut notamment voir un nécessaire à herboriser d'époque, feuilleter sur un écran la reproduction d'un ouvrage botanique entièrement annoté et corrigé par Rousseau et admirer les plus belles planches des riches herbiers confectionnés par ses soins. «Certaines sont de véritables chefs d'œuvre d'art plastique», souligne Timothée Léchot, l'un des commissaires de l'exposition.

**«De la lettre à la fleur»**

Cette seconde exposition prend Rousseau au mot quand il qualifie la botanique de «chemin bordé de fleurs» et préconise d'observer les plantes «sur pied» pour apprendre à les reconnaître, explique Claire Jaquier, professeur de littérature française des XVIII^e^ et XX^e^ siècles à l'Université de Neuchâtel. Elle prend en effet la forme d'une installation de plantes vivantes, qui évoluera au fil du temps et des floraisons. Les espèces choisies en concertation avec les horticulteurs du Jardin botanique sont réparties en six parcelles, illustrant chacune un temps fort de la botanique de Rousseau.

Le visiteur pourra notamment voir des espèces déterminées par le philosophe lors de ses randonnées en terres neuchâteloises et jurassiennes, mais aussi des plantes médicinales et exotiques, pour illustrer l'aversion du philosophe face aux usages utilitaires de la botanique, qu'ils soient pharmaceutiques ou ornementaux. La pervenche, fleur phare des *Confessions*, occupe une place centrale dans ce parcours botanique. Elle illustre le Rousseau poète, opposé au Rousseau scientifique.

**«Nature en lumières»**

Cette troisième exposition, à découvrir à la Villa de l'Ermitage accompagnée le dimanche d'un café à la neuchâteloise, propose une plongée historique dans la nature et les paysages neuchâtelois tels que Rousseau a pu les découvrir lors de son séjour dans la région. Elle se présente sous la forme de questions-réponses, élaborées à partir de citations de l'écrivain, explique Blaise Mulhauser, co-directeur du Jardin botanique. Les visiteurs sont appelés à se glisser dans la peau de l'historien et à vérifier ses dires, en comparant les divers plans d'époque et gravures exposés.

A titre d'exemple, Rousseau pouvait-il réellement voir la cascade de Môtiers depuis sa maison au centre du village, comme il l'écrit? Aussi surprenant que cela paraisse, la réponse est positive. Au XVIII^e^ siècle, le Val-de-Travers était en effet «presque nu», les forêts étant surexploitées pour les besoins de l'industrie naissante, explique Blaise Mulhauser. (ab)

**Infos pratiques**

**«Je vais devenir plante moi-même»,** jusqu'au 30 septembre au Muséum d'histoire naturelle; du mardi au dimanche de 10 à 18 h.

**«Rousseau de la lettre à la fleur. Un parcours botanique»,** jusqu'au 7 octobre au Jardin botanique; tous les jours de 9 à 20 h.

**«Nature en Lumières. Sur les traces de Rousseau au pays de Neuchâtel»,** jusqu'au 24 juin au Jardin botanique; du lundi au vendredi de 9 h à 17h30.

Le Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel acquiert un tableau d'un des maîtres de la peinture du XIXe siècle

# Un Léopold Robert réapparaît

**Grâce à un effort financier conjoint de plusieurs partenaires, le Musée d'art et d'histoire est parvenu à acquérir un magnifique tableau de Léopold Robert. Intitulée « Vieille femme malade avec ses petits enfants », cette œuvre a été réalisée en 1829 par le grand peintre neuchâtelois pour le compte d'Armand de Werdt, de Berne.**

Il s'agit d'une huile sur toile d'excellente qualité qui fait partie des scènes de genre, très en vogue au XIXe siècle, dans lesquelles Léopold Robert excellait et qui ont fait sa réputation. La scène en question représente selon Aurèle Robert, frère cadet de Léopold, une grand-mère surprise par un accès de fièvre en pleine campagne méridionale, qui a auprès d'elle ses deux enfants désolés…

Cette œuvre remarquable s'intègre dans une série de tableaux symboliques portant sur *l'intime.* A la différence de ses maîtres (David, Ingres), Léopold Robert ne met pas en scène l'histoire avec un grand H mais celle des petites gens au quotidien. Ce sont ces « tableaux de genre » qui vont faire sa gloire.

**Force symbolique**

L'œuvre acquise par le Musée d'art et d'histoire met en image l'éternel thème de l'opposition entre *l'Enfance* – le regard candide du jeune garçon – et *la Vieillesse* – le visage marqué et malade de la grand-mère affaissée au bord de la route. La jeune fille à droite représente l'entre-deux-âges, jeune et belle mais participant, déjà, à la souffrance de sa mère. Pour marquer encore davantage le contraste, la scène est posée dans un paysage aride et solitaire, loin, semble-t-il, de toute possibilité de secours. C'est cette force symbolique qui a fait la renommée de Léopold Robert.

**Effort financier collectif**

Il y a quelques temps, les descendants du premier propriétaire de cette œuvre ont souhaité s'en défaire à un prix de faveur au profit d'un musée en mesure de la présenter au public. Plusieurs partenaires ont unis leurs moyens pour réunir les 35'000 francs nécessaires à l'acquisition. La Ville de Neuchâtel a mis 20'000 francs, l'Etat, 10'000, tandis que l'Association des amis du Musée d'art et d'histoire (ARTHIS) et un couple de particuliers apportaient chacun 2'500 francs.

**Collection enrichie**

Le Musée d'art et d'histoire ajoute par cet achat une pièce d'importance aux œuvres qu'il conserve déjà de Léopold Robert. C'est ainsi un tableau dont la localisation est restée longtemps inconnue qui réapparaît et sera bientôt présenté au public à Neuchâtel. (pn)

Les scènes de genre, à l'instar de cette « vieille femme malade avec ses petits enfants », acquise par le Musée d'art et d'histoire, ont fait la renommée de Léopold Robert.

La Ville de Neuchâtel distinguée par le Conseil de l'Europe pour avoir défendu l'idéal européen

# Plaquette d'honneur européenne

**Belle récompense pour la Ville de Neuchâtel ! La capitale du canton s'est vu décerner une Plaquette d'honneur par le Conseil de l'Europe pour ses efforts de promotion de l'idéal européen, qui, rappelons-le, vise à faire triompher la paix, la liberté et les droits de l'homme sur le vieux continent. La distinction lui sera remise cette année au cours d'une cérémonie officielle.**

Déjà lauréate d'un Diplôme européen en 1998 et d'un Drapeau d'honneur du Conseil de l'Europe en 2006, la Ville a poursuivi sur la voie qui lui avait valu ces premières récompenses. Elle a ainsi développé une politique active de jumelage au niveau européen et soutenu le travail d'autres entités attachées au rapprochement des populations. Par ailleurs, ses habitants apportent régulièrement un soutien massif aux propositions allant dans le sens poursuivi par l'Association suisse du Conseil des communes et régions d'Europe lors des scrutins de politique européenne.

Fortes de cet appui populaire, les autorités de la Ville ont déposé leur candidature en vue d'obtenir la Plaquette d'honneur pour l'ensemble de leur démarche en faveur de l'idéal européen. Avec raison puisque le 25 avril dernier, la sous-commission du Prix de l'Europe a décidé à l'unanimité de lui octroyer cette distinction. La décision a été confirmée par la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable du Conseil de l'Europe, dont un membre se rendra dans notre ville pour remettre la Plaquette d'honneur au Conseil communal lors d'une cérémonie officielle.

**Trois sur quatre**

Le Conseil de l'Europe décerne tous les ans quatre distinctions aux communes ou collectivités territoriales particulièrement actives dans la promotion de l'idéal européen : le Diplôme européen, le Drapeau d'honneur, la Plaquette d'honneur et le Prix de l'Europe. Cette année, le Prix de l'Europe a été décerné aux communes italiennes et roumaines de Corciano et Sighisoara. Douze municipalités, dont Neuchâtel, ont obtenu une Plaquette d'honneur, 17 un Drapeau d'honneur et 12 un Diplôme européen. (ab)

A propos...

## Stop ou encore ?

Les finances publiques font régulièrement la «Une» des quotidiens et les difficultés rencontrées par de nombreux Etats ont parfois d'insolites conséquences. Ainsi en est-il de la Grèce, qui, malgré l'important soutien de l'Europe, fait preuve d'une créativité plutôt dangereuse pour faire des économies. Faute de moyens pour l'entretien du mobilier urbain, les feux de signalisation ne s'allument qu'au rouge… obligeant les usagers de la route à jouer à la roulette «russe» à chaque intersection. Quant aux piétons, il est préférable de jeter un œil averti avant de s'élancer sur le passage clouté.

Par bonheur, notre ville ne connaît pas telle situation même si les réformes cantonales en cours sont de nature à tempérer notre enthousiasme de quelques exercices positifs. Et si vous deviez prochainement attendre quelques minutes au feu rouge avant de traverser la route, ne brandissez pas trop vite le carton rouge aux responsables de la sécurité : c'est normal !

*Rémy Voirol*

### Bibliothèque publique et universitaire

En raison de la fête de la Pentecôte, la Bibliothèque publique et universitaire sera fermée lundi 28 mai.

Réouverture mardi 29 mai, selon l'horaire habituel.

### Ludothèque Pestalozzi

## Aux amateurs de jeux et de jouets

Venez acheter à bon compte les nombreux jeux et jouets qui seront vendus

**samedi 2 juin de 9 heures à 12 heures**
**dans la cour du Collège de la Promenade**

C'est une occasion unique d'acquérir le jeu qui vous manque.

La ludothèque Pestalozzi se réjouit de votre visite !

### Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Pierre-Laurent Denis, architecte à Rochefort, d'un permis de construire pour l'installation de capteurs solaires dans le jardin et l'ouverture d'une fenêtre en porte-fenêtre 125, avenue des Alpes, article 8007 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de l'Entreprise Bieri Grisoni SA. Les plans peuvent être consultés du 25 mai au 25 juin 2012, délai d'opposition.

---

Demande de Madame et Monsieur Béatrice et Jean-Claude Zumwald, d'un permis de construire pour l'installation de capteurs solaires sur la toiture du garage 35, rue Louis-d'Orléans, article 12610 du cadastre de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 25 mai au 25 juin 2012, délai d'opposition.

---

Demande de Monsieur Mirko Bozin, d'un permis de construire pour la pose d'un couvert (mobile) sur une place de parc privée existante 16, chemin de Serroue, article 9313 du cadastre de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 25 mai au 25 juin 2012, délai d'opposition.

---

Demande de Monsieur Mauro Urso, architecte à Vevey (Forum Architecture Sàrl), d'un permis de construire pour la rénovation d'un immeuble d'habitation, l'isolation périphérique, l'agrandissement des balcons et la pose de capteurs thermiques 61-63, chemin des Trois-Portes, article 13594 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Fondation de la Caisse de Pension SMH. Les plans peuvent être consultés du 25 mai au 25 juin 2012, délai d'opposition.

---

Demande de Madame Lidia Renzo, architecte à Peseux, d'un permis de construire pour la transformation d'un hangar, la pose d'une isolation périphérique et la création d'un appartement de fonction à la rue des Tunnels, article 14953 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Miriam et Claude Rossier. Les plans peuvent être consultés du 25 mai au 25 juin 2012, délai d'opposition.

---

Demande de Monsieur Eric Ryser, architecte à Marin (Ad'A architecture Sàrl), d'un permis de construire pour la construction d'un garage et la création d'un appartement au rez-de-chaussée d'une villa à la Vy-d'Etra 82, article 1277 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, pour le compte de Monsieur et Madame Schaer. Les plans peuvent être consultés du 25 mai au 25 juin 2012, délai d'opposition.

---

**Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.**

**Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2e étage.**

**Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.**

**Service des permis de construire**

### Avis de travaux CFF

Les CFF informent que des travaux de soudage auront lieu en gare de Neuchâtel. Certains de ces travaux doivent être réalisés de nuit en raison de la densité du trafic ferroviaire diurne et d'impératifs techniques. Des machines relativement bruyantes seront engagées et des nuisances sonores sont à craindre :

**les nuits du 21/22 mai au 25/26 mai**
**les nuits du 29/30 mai au 30/31 mai**

Tout sera mis en œuvre afin de réduire autant que possible ces inconvénients et les CFF remercient la population de sa compréhension.

**Chemin de fer fédéraux suisses**

### Initiative populaire cantonale

## « Pour le droit d'initiative et de référendum aux communes »

Lors de l'Assemblée générale de l'Association des communes neuchâteloises (ACN) du 10 mars 2012, les communes ont approuvé le lancement d'une initiative populaire demandant l'introduction d'un droit d'initiative et de référendum des communes sur le plan cantonal.

Le but est de donner aux communes le droit de s'opposer par référendum aux dispositions légales adoptées ou modifiées par l'Etat, ainsi que de proposer elles-mêmes des modifications légales ou constitutionnelles par la voie de l'initiative.

Le projet prévoit que les communes déposant des référendums ou des initiatives doivent être suffisamment nombreuses, respectivement représenter une certaine proportion de la population, afin d'assurer une forme d'équilibre avec le référendum et l'initiative populaire.

L'introduction d'un droit de référendum des communes est un instrument qui permettra d'en référer au vote populaire lorsque le canton et les communes sont en conflit grave sur l'adoption d'une nouvelle disposition. Le droit de référendum octroyé aux communes favorise fortement un meilleur dialogue et une collaboration accrue entre l'Etat et les communes, dans le cadre de l'élaboration de nouveaux projets.

Quant à l'introduction d'un droit d'initiative, il s'agit de reconnaître aux communes un rôle constructif de forces de proposition. En tant que collectivités de proximité, les communes ont une expérience quotidienne de terrain, qui les amène régulièrement à formuler des propositions. Or, sans un instrument fort comme ce droit d'initiative, les propositions des communes ne suscitent pas toujours, auprès de l'Etat, l'intérêt qu'elles méritent. Globalement, les instruments qui sont proposés permettront d'améliorer et d'équilibrer les relations entre l'Etat et les communes. Ils favoriseront le dialogue, dans une perspective de partenariat au service du citoyen.

Il s'agit désormais de récolter 6'000 signatures, au plus tard jusqu'au 1er octobre 2012.

Pour plus de renseignements : secrétariat de l'ACN, e-mail : acneuch@bluewin.ch, site Internet : www.acn-ne.ch

La chronique musicale de...

# ZZ Top à Avenches

Mathieu Neuenschwander

**Attention ! Cet été, le poil va reprendre ses droits du côté de Rock Oz'Arènes. Le plus texan des trios de boogie-blues-rock va investir la grande scène du festival vaudois ! Ils ont la barbe longue, aiment les jolies filles et les belles voitures. Les trois lascars de ZZ Top allumeront les arènes romaines d'Avenches le 31 juillet prochain.**

Photo : sp

Au fait ZZ Top, c'est qui ? Un guitariste, Billy Gibbons, un bassiste, Dusty Hill et un batteur, Frank Beard (le seul qui n'a pas de barbe). Ces trois musiciens sont des contemporains, ils sont nés en 1949 aux Etats-Unis dans l'Etat du Texas. C'est en 1970 que ZZ Top se constitue sur les ruines de deux autres formations : Moving Sidewalks (l'ancien groupe de Billy) et American Blues (celui de Frank et Dusty). Rapidement le band s'introduit dans le circuit bouillonnant des groupes de rock texans. Avec leur subtil alliage fusionnant blues, rock et une pointe de country, ZZ Top va rapidement se faire remarquer. Il faut dire que déjà à l'époque leur look ne laisse pas indifférent : chapeaux de cowboys, vestes à franges et santiags pour tout le monde ! Sur une scène ça se voit ! Le groupe va rapidement être en mesure de rentrer en studio. Il lance coup sur coup ses premiers 33 tours : « ZZ Top first album », « Rio Grande Mud » et « Tres Hombres ». Ce dernier deviendra album de platine et offrira au groupe un hit d'envergure internationale : « La Grange ».

Suite à ce succès, les texans ont la possibilité d'entamer une tournée américaine en se produisant devant un public de plus en plus nombreux. Passant des petits clubs texans à des stades de 85'000 spectateurs, ZZ Top joue sans relâche pendant deux ans. Le résultat c'est qu'en 1976, ils sont très fatigués ! Les musiciens décident donc de partir en vacances, chacun de leur côté, durant une année. Ils ont dû bien rire, le jour de leurs retrouvailles, lorsqu'ils ont remarqué que deux d'entre eux (Billy et Dusty) s'étaient laissé pousser la barbe ! Tiens, voilà une bonne idée pour un nouveau look : des barbes et des lunettes noires ! Ça paraît tout simple comme ça, mais ces petits détails vont considérablement accroître leur popularité. En 1983, ZZ Top enregistre l'album « Eliminator », son plus gros succès commercial. Il s'écoulera à dix millions d'exemplaires, vendus rien qu'aux Etats-Unis en à peine 10 ans ! Le tube « Gimme All your lovin' » n'y est pas pour rien et le son du disque, faisant la part belle aux synthétiseurs, non plus.

Sans jamais renouer pleinement avec cet extraordinaire succès, ZZ Top a continué depuis, à sortir des disques de bon blues-rock graveleux et à faire le plein de spectateurs durant ses concerts. C'est justement en 2012 que le trio texan a décidé de revenir avec un nouvel album après 9 ans d'abstinence. Un premier titre, « I got to get paid », a montré le bout de sa barbe le 8 mai dernier sur le Net ! Il y a fort à parier qu'on en sache un peu plus ces prochaines semaines. De quoi garnir un joli répertoire de nouvelles et d'anciennes chansons pour leur concert du 31 juillet à Rock Oz'Arènes, à Avenches.

*M.N.*

A travers l'histoire

Installé dans la villa de Pury en 1904, le Musée d'ethnographie ressent 50 ans plus tard le besoin d'espace supplémentaire pour ses expositions temporaires. Une annexe est construite en 1954, décorée d'une peinture murale d'Hand Erni, « Les conquêtes de l'homme ». Le corps de liaison entre la villa et l'annexe a été complètement reconstruite en 1984. Photographie de P. Hugentobler, vers 1960, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Vincent Callet-Molin.

Centre Dürrenmatt

## Table ronde et conférences

**Jeudi 24 mai à 19 heures au Centre Dürrenmatt** (chemin du Pertuis-du-Sault 74): table ronde (en allemand) «Friedrich Dürrenmatt in Zürich» avec Peter Ruedi, biographe de Friedrich Dürrenmatt, Stephan Howald, biographe de Walter Jonas et Ulrich Weber, responsable du fonds Dürrenmatt aux archives littéraires suisses, dans le cadre de l'exposition Walter Jonas.

**Mercredi 30 mai à 19 heures,** conférences et table ronde (en français) «Walter Jonas, visionnaire?» avec Peter Matt, ingénieur, Bruno Marchand, architecte et professeur à l'EPFL. Table ronde animée par Lorette Coen, journaliste, avec Roy Oppenheim, président de la fondation Walter Jonas.

Kermesse annuelle

## Les Charmettes en musique

La traditionnelle kermesse du home des Charmettes (rue des Charmettes 8), aura lieu **samedi 2 juin de 9h30 à 17 heures.**
Au programme: brocante, vente d'artisanat, roue du million, tombola, bar et restauration.
Sur le thème *Les Charmettes en musique,* les organisateurs proposent des animations musicales dès 10 heures avec la fanfare 3D – fanfare autrement, puis à 11h30, avec Marino et son accordéon. Après la pause de midi, la chorale des résidents se produira à 13h45, puis sera suivie à 14h45 de Nathanaël, avec les années 60.

Energie

### Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 14 au 20 mai 2012

- Température extérieure moyenne: 12.3° C.
- Degrés-jours: 31.8 DJ.

**Renseignements complémentaires: www.ne.ch/Energie, rubrique Climat-Consommation ou au Service de l'énergie et de l'environnement, tél. 032 889 67 20.**

Neuchâtel Cité de l'énergie
european energy award

# La Ville officielle

Votations fédérale et cantonale

## Convocation des électrices et des électeurs

**Les électrices et les électeurs sont appelés à se prononcer**

**1. en votation fédérale sur:**

a) l'initiative populaire du 23 janvier 2009 «Accéder à la propriété grâce à l'épargne-logement»;

b) l'initiative populaire du 11 août 2009 «Pour le renforcement des droits populaires dans la politique étrangère (accords internationaux: la parole au peuple!)»;

c) la modification du 30 septembre 2011 de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) (Réseaux de soins);

**2. en votation cantonale sur:**

a) la loi du 7 décembre 2011 sur l'approvisionnement en électricité (LAEl);

b) l'initiative constitutionnelle populaire cantonale «Frein au démantèlement social» et le contre-projet du Grand Conseil,

**le 17 juin 2012**

vu l'arrêté et la circulaire du Conseil fédéral aux gouvernements cantonaux, du 8 mars 2012;

vu la loi fédérale sur les droits politiques, du 17 décembre 1976;

vu la loi fédérale sur les droits politiques des Suisses de l'étranger, du 19 décembre 1975;

vu la loi cantonale sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et son règlement d'exécution, du 17 février 2003;

vu l'arrêté du Conseil d'Etat du 18 avril 2012,

le Conseil communal précise:

**Vote par correspondance**

Les électrices et les électeurs peuvent voter par correspondance au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale.

Le vote par correspondance ne peut être pris en considération que si les électrices et les électeurs introduisent le bulletin de vote dans l'enveloppe correspondante et le mettent, **avec leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance,** dans l'enveloppe de transmission, **à affranchir.**

L'enveloppe de transmission doit parvenir à l'Administration communale **le dimanche 17 juin 2012 à 10 heures, au plus tard.**

**Vote par Internet**

Les électrices et les électeurs peuvent voter par Internet au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale pour autant qu'ils aient signé un contrat d'utilisation du Guichet unique.

Le vote par Internet doit être effectué par le biais du Guichet unique jusqu'au **samedi 16 juin 2012 à 12 heures, au plus tard.**

**Vote au bureau électoral**

Le scrutin sera ouvert **le dimanche 17 juin 2012 au bureau électoral de Neuchâtel, à l'Hôtel de Ville, rue de l'Hôtel-de-Ville 2, de 10 heures à 12 heures.**

Peuvent exercer leur droit de vote les électrices et électeurs qui se présentent personnellement, **dans la mesure où le vote par procuration n'est pas autorisé,** munis de leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance. **Aucun vote ne sera accepté sans la carte de vote.**

**Personnes âgées, malades ou handicapées**

S'ils en font la demande au bureau électoral au 032 717 72 36, jusqu'au dimanche matin 17 juin 2012, à 11 heures, les électrices et les électeurs âgés, malades ou handicapés peuvent exercer leur droit de vote à leur lieu de résidence, pour autant que celui-ci se trouve dans leur commune politique.

L'électrice ou l'électeur que des infirmités empêchent d'accomplir lui-même les actes nécessaires à l'exercice de son droit de vote peut se faire assister, à son domicile ou au local de vote, par deux membres au moins du bureau électoral.

**Qui peut voter?**

Ont le droit de prendre part à la votation fédérale:

a) les Suissesses et les Suisses, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, s'ils ne sont pas interdits pour cause de maladie mentale ou de faiblesse d'esprit;

b) les Suissesses et les Suisses de l'étranger, âgés de 18 ans révolus, lorsqu'ils en ont fait la demande à la commune, s'ils sont originaires de celle-ci ou s'ils y ont eu leur domicile, à moins qu'ils ne soient déjà enregistrés dans une autre commune suisse.

Ont le droit de prendre part à la votation cantonale:

a) les Suissesses et les Suisses, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, s'ils ne sont pas interdits pour cause de maladie mentale ou de faiblesse d'esprit;

b) les Suissesses et les Suisses de l'étranger, âgés de 18 ans révolus, lorsqu'ils en ont fait la demande à la commune, s'ils sont originaires de celle-ci ou s'ils y ont eu leur domicile, à moins qu'ils ne soient déjà enregistrés dans une autre commune suisse;

c) les étrangères et les étrangers, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, qui sont au bénéfice d'une autorisation d'établissement et qui sont domiciliés dans le canton depuis au moins cinq ans.

**Informations complémentaires**

En cas de perte ou de destruction du matériel de vote, les électeurs peuvent obtenir son remplacement auprès du Contrôle des habitants jusqu'au vendredi 15 juin 2012 à 16 heures.

Les électrices et les électeurs peuvent obtenir de plus amples informations sur les modalités du scrutin:

- en se référant aux fascicules d'explications envoyés avec le matériel de vote ainsi qu'aux divers articles parus dans la presse;
- en contactant le Contrôle des habitants, rue de l'Hôtel-de-Ville 1, au 032 717 72 20;
- en visitant le site Internet du canton de Neuchâtel à l'adresse www.ne.ch/vote

Neuchâtel, le 21 mai 2012.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

**Le président, Alain Ribaux** — **Le chancelier, Rémy Voirol**

## Programme cinéma pour la semaine du 23 au 29 mai

**Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920 (du réseau fixe Fr. 0,80/min).**

### APOLLO 1

**AMERICAN PIE 4: 13 ANS APRÈS**
4e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me au lu 20h15.
Acteurs: Jason Biggs, Alyson Hannigan, Chris Klein.
De Hayden Schlossberg.

**PROMETHEUS – 3D**
Avant-première. 16 ans sug. 16 ans.
VF ma 20h15.
Acteurs: Michael Fassbender, Charlize Theron.
De Ridley Scott.

**MEN IN BLACK III – 3D**
1re semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me 15h.
**Arcades:** VF me au ma 17h45, 20h15, je au ma 15h, ve au di 22h45.
Acteurs: Will Smith, Tommy Lee Jones, Jermaine Clement.
De Barry Sonnenfeld.

**INDIAN PALACE**
3e semaine. 7 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 17h45, di/lu 10h45.
Acteurs: Maggie Smith, Billy Nighy.
De John Madden.

**STREET DANCE 2 – 3D**
3e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF je au ma 15h15.
Acteurs: Falk Hentschel, Sofia Boutella, George Sampson.
De Dania Pasquini.

**MEN IN BLACK III – 2D**
1re semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF ve au di 22h45.
Acteurs: Will Smith, Tommy Lee Jones, Jermaine Clement.
De Barry Sonnenfeld.

### APOLLO 2

**MOONRISE KINGDOM**
2e semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VF me 17h30, je, sa au lu 18h15, je 20h30. VO angl. s-t fr/all. ve, ma 18h15.
Acteurs: Bruce Willis, Edward Norton, Bill Murray.
De Wes Anderson.

**COSMOPOLIS**
1re semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF ve au ma 20h30, ve au di 23h.
Acteurs: Robert Pattinson, Juliette Binoche, Paul Giamatti.
De David Cronenberg.

**SUR LA PISTE DU MARSUPILAMI**
8e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me au ma 15h.
Acteurs: Jamel Debbouze, Alain Chabat, Fred Testot.
D'Alain Chabat.

**L'ENFANT D'EN HAUT**
8e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF di/lu 10h45.
Acteurs: Léa Seydoux, Kacey Mottet Klein, Martin Compston.
D'Ursula Meier.

### APOLLO 3

**LE PRÉNOM**
5e semaine. 7 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 15h30, 18h, 20h15, di/lu 11h.
Acteurs: Patrick Bruel, Charles Berling, Valérie Benguigui.
D'Alexandre de La Patellière.

**CONTREBANDE**
2e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF ve au di 22h45.
Acteurs: Mark Wahlberg, Kate Beckinsale.
De Kormakur Baltasar.

### BIO

**SUR LA ROUTE**
1re semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ve au lu 20h30, sa au lu 17h30. VO s-t fr/all. me au ve, ma 17h30, me/je, ma 20h30.
Acteurs: Sam Riley, Garrett Hedlund, Kristen Stewart.
De Walter Salles.

**NOUVEAU DÉPART**
6e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me au ma 15h.
Acteurs: Scarlett Johansson, Matt Damon.
De Cameron Crowe.

### REX

**DARK SHADOWS**
3e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 15h30, je au lu 20h30, ve au di 23h.
VO s-t fr. me, ma 20h30.
Acteurs: Johnny Depp, Michelle Pfeiffer, Helena Bonham Carter.
De Tim Burton.

**BARBARA**
2e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VO s-t fr. me au ma 18h.
Acteurs: Nina Hoss, Ronald Zehrfeld, Rainer Bock.
De Christian Petzold.

**LES VACANCES DE DUCOBU**
5e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF sa au lu 13h30.
Acteurs: Elie Semoun, François Viette, Joséphine de Meaux.
De Philippe de Chauveron.

### STUDIO

**DE ROUILLE ET D'OS**
2e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma, 15h15, 18h, 20h30.
Acteurs: Marion Cotillard, Matthias Schoenaerts, Bouli Lanners.
De Jacques Audiard.

## L'instantané de Stefano Iori...

**... l'Opéra mobile au MHN**

## Agenda pratique

### Services d'urgence

**Police:** 117.

**Service du feu:** 118.

**Urgences santé et ambulance:** 144.

**Hôpital Pourtalès et Maternité**: N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

**Hôpital de la Providence**: tél. 032 720 30 30.

**Viteos SA** – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

### Services publics

**Association culture, excursions, nature** (ACEN), M. Yvan Renevey, président, tél. 032 725 62 88, info@acen.ch

**Association Lire et Ecrire**, cours de base pour adultes de langue française, tél. 032 914 10 81, www.lire-et-ecrire.ch.

**Association des Marchés de l'univers**, rue Pierre-à-Mazel 5, tél. 076 564 81 33.

**Association neuchâteloise de personnes concernées par les problèmes liés à la drogue** (ANPCD) (rue L.-Favre 27, 2017 Boudry), tél. 079 446 24 27. Permanence familles: les 2e et 4e dimanche du mois de 14h à 16h. Groupes d'accueil: les 1er et 3e mercredi du mois, dès 19h.

**Association neuchâteloise de prévention du suicide «Parlons-en»**, permanence téléphonique les mardis et jeudis de 16 à 19 heures (079 698 89 18). Site internet: www.suicide-parlons-en.ch

**Association neuchâteloise pour la médiation familiale** (fbg de l'Hôpital 23). Informations et prise de rendez-vous, tél. 032 886 80 15 (heures de bureau, sauf vendredi après-midi).

### Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

### NOMAD maintien à domicile

**Centre NOMAD Neuchâtel et environs**

7 jours/7, prestations de soins (LAMal) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations: passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, **tél. 032 886 85 00**, jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

### Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **N° 144**.

### Les services religieux

**Paroisse réformée évangélique**

**Cultes du dimanche 27 mai**

**Pentecôte**

*Sud:*

**Collégiale**: di à 10h, culte avec sainte cène, baptême. Garderie/école du dimanche à Collégiale 3.

**Temple du Bas**: di à 10h, culte de bénédiction des catéchumènes, avec sainte cène. Je à 10h, méditation, salle du refuge.

*Nord:*

**Ermitage**: chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h pour le recueillement.

*Est:*

**La Coudre**: temple ouvert en journée pour le recueillement.

**Pourtalès**: di à 10h, culte ou messe.

**Eglises catholiques romaines**

**Notre-Dame**: sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h et à 18h, messes.

**Serrières, église Saint-Marc**: sa à 17h, messe. Di à 17h30, messe en italien.

**Vauseyon, église Saint-Nicolas**: di à 10h30, messe.

**La Coudre, Saint-Norbert**: sa à 18h30, messe. Di à 17h, messe en latin.

**Chapelle de la Providence**: di à 10h, messe en polonais.

**Hôpital Pourtalès, chapelle 6e étage**: di à 10h, célébration dominicale (aumônerie protestante 1er et 3e di) et catholique (2e et 4e di).

**Eglise catholique chrétienne**

**Eglise St-Jean-Baptiste** (rue Emer-de-Vattel): di à 18h, messe de la Pentecôte.


### Impressum

**Editeur:**
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

**Direction:**
Rémy Voirol, chancelier

**Rédaction:**
Patrice Neuenschwander, journaliste
Aline Botteron, journaliste
Anne Kybourg, journaliste

**Illustration:**
Stefano Iori, photographe

**Secrétariat:**
Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

**Contact:**
• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

**Internet:**
www.neuchatelville.ch

**Mise en page:**
Cathy Ecabert

**Impression:**
Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

**Tirage:**
22'000 exemplaires

# Publicité

Route des Graviers 19 - CH-2012 Auvernier
50 ANS
032 731 45 66 - info@carrosserie-auvernier.ch
CARROSSERIE
D'AUVERNIER
P. GROSJEAN & M. ABPLANALP
FÊTE SES 50 ANS
Samedi 9 juin de 10h00 à 17h00
VOUS ÊTES LES BIENVENUS POUR FÊTER AVEC NOUS!
Bar - Grillades - Animations - Cadeaux

GINDRAUX
Fenêtrier
Une technologie
neuchâteloise
avec certificat
de garantie
www.gindraux.ch
2024 ST-AUBIN
TEL. 032 836 26 80

Après 15 ans au Conseil communal, Françoise Jeanneret se retire de la scène politique locale

# Françoise Jeanneret tire sa révérence

**Françoise Jeanneret, 53 ans, quittera le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel dès la constitution des nouvelles autorités. Après 15 ans au sein de l'exécutif, la socialiste n'a pas sollicité de nouveau mandat. Elle envisage de prendre part à des actions dans le domaine de la coopération au développement. Interview.**

Françoise Jeanneret fera ses adieux dès que la nouvelle autorité exécutive aura été constituée.

**Qu'avez-vous pensé des élections communales 2012 ?**

D'une manière générale, il s'agit d'un bon moment pour la vitalité de la démocratie. Les élections communales suscitent beaucoup de propositions et instaurent ainsi une bonne dynamique. J'ai toutefois un regret sur la faible participation de la population. La tendance générale est au désintérêt. C'est décevant. Deux interprétations peuvent expliquer ce phénomène. Soit les enjeux locaux sont devenus peu visibles, soit les citoyens estiment que les autorités fonctionnent bien et leur font confiance. J'ai remarqué que les Neuchâtelois se mobilisent davantage au sujet de projets concrets que des élections. En Suisse, les citoyens ont très souvent l'occasion de voter. Les élections ne sont pas perçues de la même manière que dans d'autres pays.

**Qui verriez-vous reprendre les dicastères de la Culture, des Sports et du Tourisme ?**

C'est au Conseil communal d'attribuer les différents dicastères. Je ne peux donc pas me prononcer à ce sujet. Depuis une vingtaine d'années, les socialistes sont en charge de la Culture. Il paraîtrait assez naturel que mon successeur soit toujours de gauche.

**Quels sont les défis qui attendent la Ville de Neuchâtel en la matière ?**

En matière culturelle, il s'agira de mettre en œuvre les rénovations du Musée d'ethnographie. Il faudra également trouver une solution pour moderniser la Bibliothèque publique et universitaire et la rendre plus attractive. A l'heure actuelle, les collections sont dispersées, il est important de toutes les réunir sous le même toit. A terme, il serait intéressant que la bibliothèque puisse occuper l'ensemble du Collège latin. Du côté des Sports, plusieurs rénovations d'infrastructures sont à l'ordre du jour. Celle du Chanet permettra de supprimer le terrain synthétique des Charmettes aujourd'hui vétuste de manière à tout regrouper sur un seul et unique site. Les salles de gymnastique des collèges devront également faire l'objet d'une rénovation. Je pense entre autres à celles de Serrières et des Parcs. Il s'agira également de promouvoir le sport par le biais d'événements populaires. Les manifestations d'envergure favorisent le tourisme. Il ne suffit pas d'avoir un beau centre historique pour attirer du monde. Il est important de mettre en place des animations et de collaborer avec les sociétés sportives. Un dossier, qui ne s'est pas encore concrétisé, reste en suspens : la création d'une auberge de jeunesse. Le processus devra être relancé.

**Avez-vous un conseil pour votre successeur ?**

Chaque personne a sa manière de fonctionner. Il est important de rester fidèle à ses convictions. En ce qui concerne la Culture, il faut manifester de l'intérêt en étant très présent. La ville de Neuchâtel compte beaucoup d'acteurs culturels qui fonctionnent selon des modèles bien différents. Ce n'est pas un domaine que l'on peut maîtriser en quelques semaines. Il conviendra de maintenir des soutiens importants, car les acteurs culturels reposent surtout sur des subventions à l'échelle locale.

**Quel est votre sentiment à l'approche de votre départ ?**

Je suis satisfaite du travail accompli. Il y a eu des événements magnifiques pendant cette législature à l'image des festivités du Millénaire qui ont été couronnées de succès. Je ressens à la fois un peu de tristesse d'arrêter une activité passionnante. J'ai eu l'occasion de rencontrer des personnes très engagées et de nouer des amitiés. Je resterai intéressée et présente sur le plan local.

**Avez-vous des regrets ?**

Mon plus grand regret est de ne pas pouvoir finaliser certains dossiers comme l'auberge de jeunesse. On avait le financement et des besoins reconnus : c'est un blocage que je regrette beaucoup. J'aurais également souhaité achever les travaux et la reconfiguration du Musée d'ethnographie.

**Que garderez-vous de vos 15 ans à l'exécutif ?**

Au Conseil communal, il y a à tout moment des grandes satisfactions, car on arrive à réaliser des projets avec des partenaires. Il y a aussi de la frustration : on ne réussit pas toujours à trouver des accords. Il faut passer pardessus pour pouvoir avancer. Il faut accepter le fait qu'il n'y ait pas que des réussites, mais également des échecs ou des retards. En 15 ans, la ville de Neuchâtel a connu un dynamisme et un renouveau exceptionnels. L'Hôpital Pourtalès, la tour de l'Office de la statistique, le quartier de la gare sont autant d'infrastructures qui ont connu une modernisation extraordinaire. Avec Expo.02, la ville de Neuchâtel a rayonné tant sur le plan national qu'international. Le bilan de ces 15 ans est donc globalement très positif sur le plan du développement et de la modernisation de la ville.

**Auriez-vous un souvenir ou une anecdote particulière à partager ?**

Il y en a tellement ! J'ai fait des rencontres et participé à tant d'événements que je n'arriverais pas à en isoler un.

**Quels sont vos projets pour la suite ?**

Dans un premier temps, je vais prendre un peu de recul avec cette activité qui ne me laissait que peu de temps libre. J'aimerais beaucoup prendre part à des actions en lien avec la coopération au développement. On verra s'il y a des possibilités dans ce domaine. J'ai toujours été très intéressée par les questions de développement et de justice nord-sud. A la fin de mes études de droit, j'avais envisagé d'entrer en tant que déléguée au Comité international de la Croix-Rouge. Par ailleurs, je vais continuer à m'intéresser aux spectacles et aux musées. Je vais également reprendre une activité sportive, ce que j'ai assez négligé ces dernières années. J'ai effectué plusieurs trekking dans les montagnes du Maroc notamment.

*Anne Kybourg*